



ÉCHELON EXCEPTIONNEL DE MAJOR – ANNÉE 2018

FO PÉNITENTIAIRE ENTENDU !

Toute la pugnacité, la détermination et la Force déployée dans ce combat pour la reconnaissance de l'échelon exceptionnel de Major ne seront pas restés vains. Le **Syndicat National Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE** a été entendu et conforté dans sa prise de position !

Vous le savez, ces CAP devant prononcer ces élévations à l'échelon exceptionnel n'ont eu de cesse d'être ajournées, reportées, annulées avec en cause toujours ce même point de discord sur la lecture de l'arrêté fixant le contingent des promotions. Plusieurs fois, **FO PÉNITENTIAIRE** a mis à mal la lecture administrative de la DAP avec des arguments jamais contredits, et pour cause ! Voilà que cette même DAP nous propose aujourd'hui une validation de CAP qui doit promouvoir le vivier exploité dans son intégralité !

78 majors éligibles à l'échelon exceptionnel, en lieu et place des 9 postes annoncés initialement par la DAP !

Comment ne pas considérer comme exceptionnel ce revirement de situation porté haut et fort par notre seule Organisation !?

Seule Organisation à avoir été catégorique sur cette interprétation scabreuse de l'arrêté d'octobre 2006 et à avoir refusé d'emblée la tenue d'une quelconque CAP qui aurait eu pour effet de laisser 70 collègues sur le bord de la route !

Voilà dans quelle mesure peuvent se dérouler les instances paritaires quand la *première organisation mondiale du syndicalisme pénitentiaire* n'est pas en mesure de faire la pluie et le beau temps ! C'est en construisant qu'on bâtit avec de solides fondations !

FO PÉNITENTIAIRE assure d'ores et déjà qu'il répondra bien évidemment le plus clairement possible FAVORABLEMENT à l'élévation à l'échelon exceptionnel de Major de l'ensemble des 78 prétendants, sans aucune distinction.

La fusion des grades reste encore un sujet pourtant si hurlant de vérité et d'attente de l'ensemble des personnels... Ces mêmes qui continuent à polluer cette évolution doivent prendre une bonne leçon de persévérance quand le combat syndical arrive à un tel résultat ! L'évolution statutaire absolument nécessaire pour l'ensemble des personnels ne doit pas s'arrêter en chemin, nous sommes capables d'aller chercher demain bien plus loin qu'aujourd'hui !

FO PÉNITENTIAIRE reste mobilisé sans relâche et en fait une nouvelle fois la démonstration ! Nous ne manquerons pas de féliciter les lauréats dès la promulgation officielle de ces résultats obtenus.

FO Pénitentiaire – le 23 juillet 2018

